

Le 31 octobre 2011

DEMOGRAPHIE... VOUS AVEZ DIT DEMOGRAPHIE ?

Serpent de mer depuis toujours, la problématique démographique de notre Profession est aujourd'hui une question centrale.

Fin octobre 2010, le Conseil national a pu, à partir des données tirées du Tableau de l'ordre, préciser la répartition des masseurs-kinésithérapeutes sur notre territoire en général et sur notre département en particulier.

Un an plus tard, dans son « projet de plan stratégique régional de santé », l'ARS d'Ile de France affine ses données en prenant en compte celles de l'Ordre, et y inscrit en bonne place le problème.

Partenaires des instances publiques en ce domaine, les URPS et les Ordres Régionaux et Départementaux interviennent dans les débats de concertation qui conduiront à la présentation du SROS ambulatoire (Schéma Régional de l'Organisation des Soins).

Enfin, les derniers avenants conventionnels présentés aux professionnels de santé et plus particulièrement aux masseurs-kinésithérapeutes, comportent le volet démographique que les Caisses semblent vouloir s'approprier.

Devant cet étalage de bonnes volontés, quel est et quel sera le rôle des structures départementales de l'Ordre ?

L'arrivée annoncée et prochaine du RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé) réaffirmera que le département est bien le seul responsable de la tenue du Tableau, comme le précise la Loi, lui permettant la parfaite connaissance de l'implantation des masseurs-kinésithérapeutes, et le désignant comme «le guichet unique incontournable » pour l'ensemble des démarches administratives des professionnels, en particulier la CPS3.

Il appartient à l'Ordre de parfaire sa connaissance des situations démographiques « de terrain ». Vous serez sollicités dans les semaines qui viennent, par le biais d'un questionnaire émanant du Conseil Interrégional d'Ile de France et de la Réunion sur l'aspect qualitatif de l'exercice masso-kinésithérapique dans notre département. Nous vous remercions par avance de votre participation.

Devant ce tableau particulièrement prégnant que constituent les problèmes démographiques de notre département, nous continuerons comme par le passé à apporter l'éclairage ordinal, partout où nous jugerons que cela sera nécessaire.

Confraternellement

Daniel SULINGER

Président

